



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C2/0041/24

L'Office des Céréales lance une consultation pour l'élaboration d'un contrat de maintenance d'une solution de téléphonie sur IP.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 6 du Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermées et scellées, libellées au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR –Consultation N° C2/0041/24: « Maintenance d'une solution de téléphonie sur IP».** ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **10 OCTOBRE 2024**, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **90 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non accompagné par la caution bancaire provisoire (**1000D**) ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.

